



Lettre d'information n°2 - Juillet 2026

Projet agrivoltaïque des agriculteurs de Piblangue

Chers habitants et habitantes de Piblangue,

Depuis 2024, CVE étudie la faisabilité d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Piblangue. Pendant plusieurs mois, des échanges et ateliers de travail se sont tenus en mairie avec les élus et les agriculteurs, permettant d'affiner progressivement les grandes orientations du projet en tenant compte des enjeux agricoles, paysagers et techniques du territoire. **Ce projet connaît aujourd'hui une nouvelle étape avec le dépôt du dossier en préfecture prévu en septembre 2026.**

Afin de présenter l'avancement du projet et échanger avec les habitants, **un forum d'information s'est tenu lundi 15 juin à la salle des fêtes de Piblangue pour présenter l'état d'avancement du projet et échanger avec les habitants.** Nous vous remercions à nouveau pour votre participation ! Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre à l'évènement, cette nouvelle lettre d'information vous propose un aperçu des principales caractéristiques du projet et des évolutions retenues depuis le lancement de la concertation.

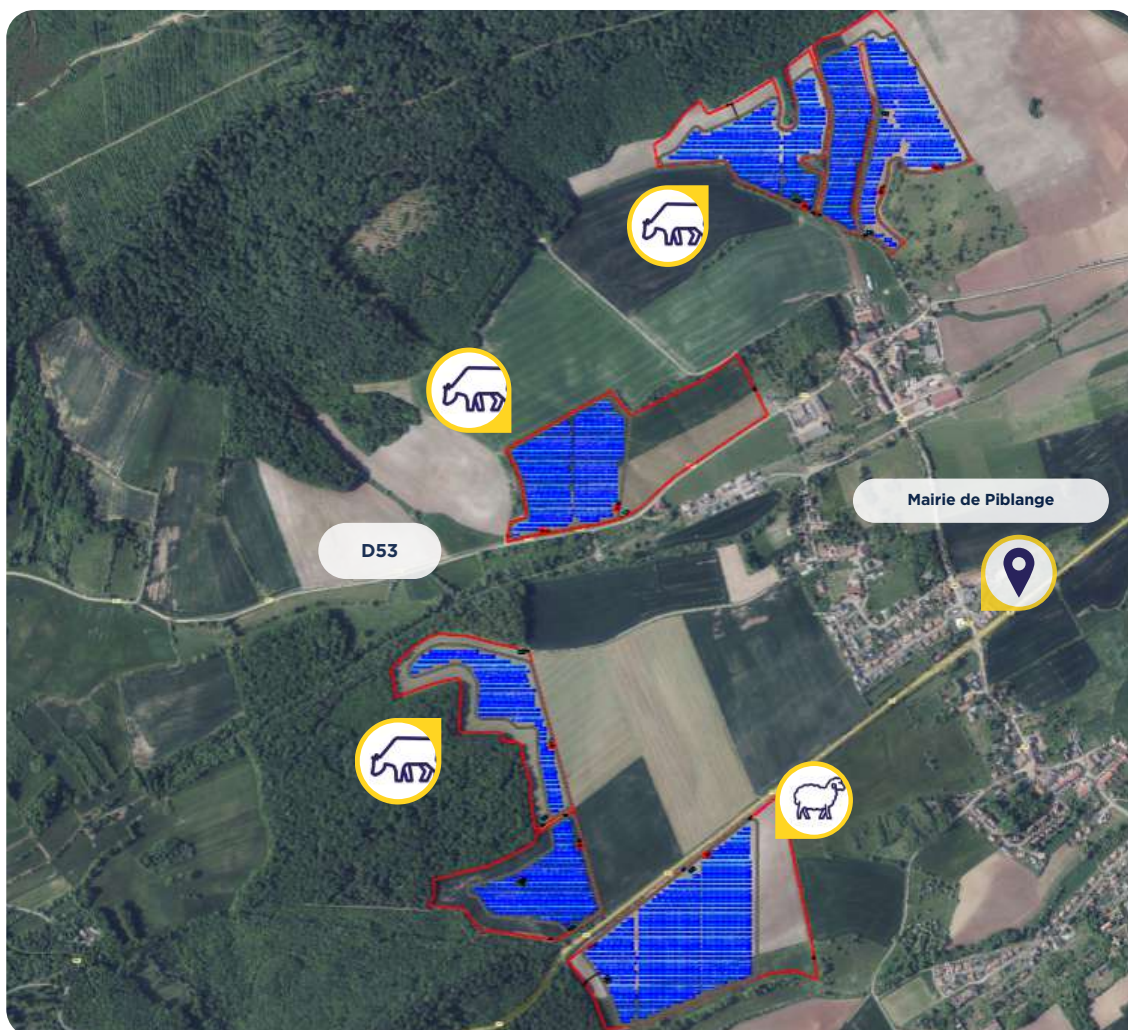
Vous y trouverez également l'adresse de notre site Internet ainsi que nos coordonnées, pour toute question ou demande d'information complémentaire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Christopher Cosmus
Responsable de développement chez CVE



Les caractéristiques du projet



LES CHIFFRES CLÉS



34,7 MWc

De puissance installée



481 teq CO₂ évités par an

Soit 14 433 teq CO₂ sur 30 ans



**8 602 foyers alimentés en
électricité verte**

soit l'équivalent de la consommation
de 18 925 habitants



Septembre 2026

Dépôt de permis de construire
envisagé

QUI SONT LES AGRICULTEURS CONCERNÉS ?

Quatre exploitations familiales, vivant dans la région depuis plusieurs générations, sont concernées par le projet : l'EARL Chantemerle, le GAEC Saint-Simon, le GAEC Du Pont et le GAEC LPBC (La Petite Basse Cour).

QUI DÉVELOPPE LE PROJET ?

Le projet est développé par **CVE**, producteur français indépendant d'énergies renouvelables, experte en agrivoltaïsme.



Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

Définition du Code de l'Energie

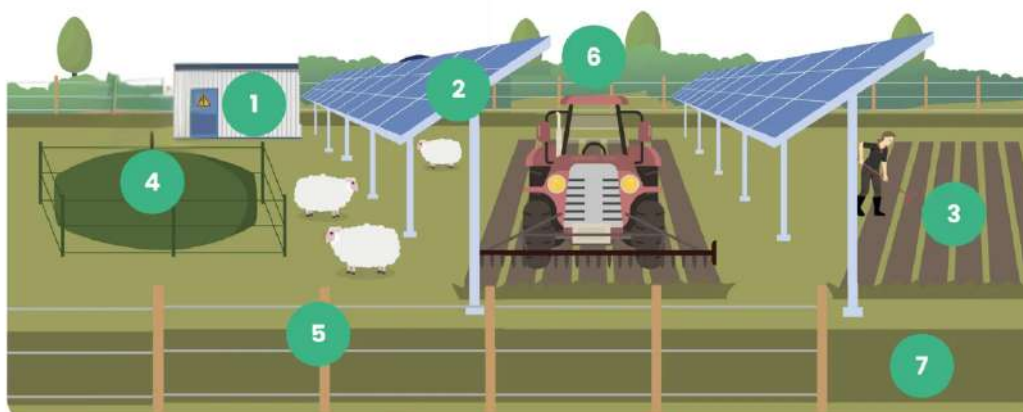
(article 54, loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'APER)

« Une installation agrivoltaïque est une **installation de production d'électricité** utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont **situés sur une parcelle agricole** où ils contribuent durablement à l'installation, au **maintien ou au développement d'une production agricole**, en apportant au moins l'un des quatre services suivants :



- l'amélioration du potentiel et de l'impact agronomique,
- l'adaptation au changement climatique,
- la **protection contre les aléas**,
- l'amélioration du **bien-être animal**».

SCHÉMA DU FONCTIONNEMENT D'UN PARC AGRIVOLTAÏQUE



1 Poste électrique

4 Bâche incendie

6 Haies "brise-vue"

demopolis
concertation

2 Panneaux et structures

5 Clôtures

7 Pistes de circulation
périphériques

3 Zone agricole témoin
(1ha)



Retour sur le forum du 15 juin



C'est une bonne idée pour
pérenniser les activités des
agriculteurs de la
commune.



Habitante de Piblangue



Plusieurs sujets ont été abordés : CVE, la concertation, les études, le projet...
Retrouvez le compte-rendu et les affiches présentées sur le site Internet !



25
participants



C'est important que
ce projet se fasse
en transparence.



Habitant de Piblangue

LES IDÉES DE NOM DU PROJET

Lors du forum d'information et au cours des sessions de concertation précédentes (avec les agriculteurs concernés et les élus), nous vous avons suggéré de nous donner **des idées de noms** pour le projet à l'étude. Voici les premières idées émises :

**Les champs
solaires**

L'HERBE

Ce nom de projet réunit les initiales des agriculteurs concernés (Lecomte, Hettinger, Reinert, Becker)

Eléctra

Ce nom fait référence à la déesse de l'électricité

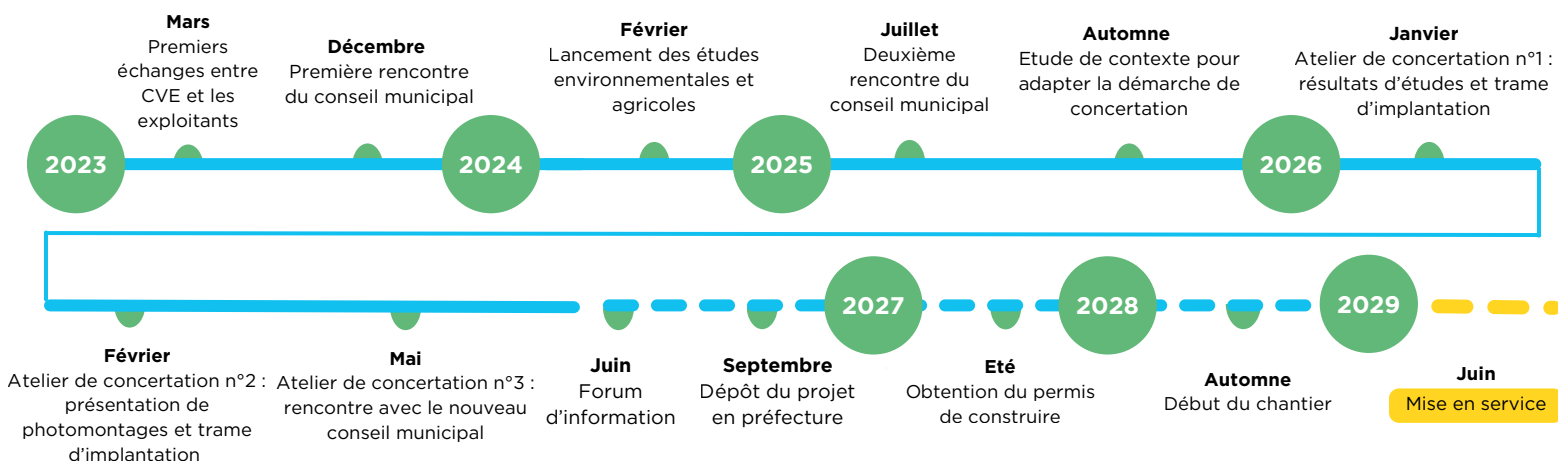
**L'énergie des
moissons**

Vous avez une idée ?

Partagez-la en scannant ce QR Code



LE CALENDRIER DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET



Retrouvez plus de détails sur le site Internet du projet !

www.piblange.cvegroupp.com



SCANNEZ-MOI !



Les évolutions du projet

Le projet agrivoltaïque que nous vous présentons est **le fruit d'un travail de concertation** avec les élus et agriculteurs de Piblangue. Deux réunions de travail ont eu lieu pour travailler sur le projet : élus et agriculteurs ont pu exprimer leurs exigences. Chaque remarque a fait l'objet d'une étude par CVE. Trois boussoles ont guidé le travail de co-construction. Afin de :



Assurer la viabilité économique du projet
Pour CVE



Pérenniser les exploitations agricoles, rechercher l'équité
Pour les agriculteurs

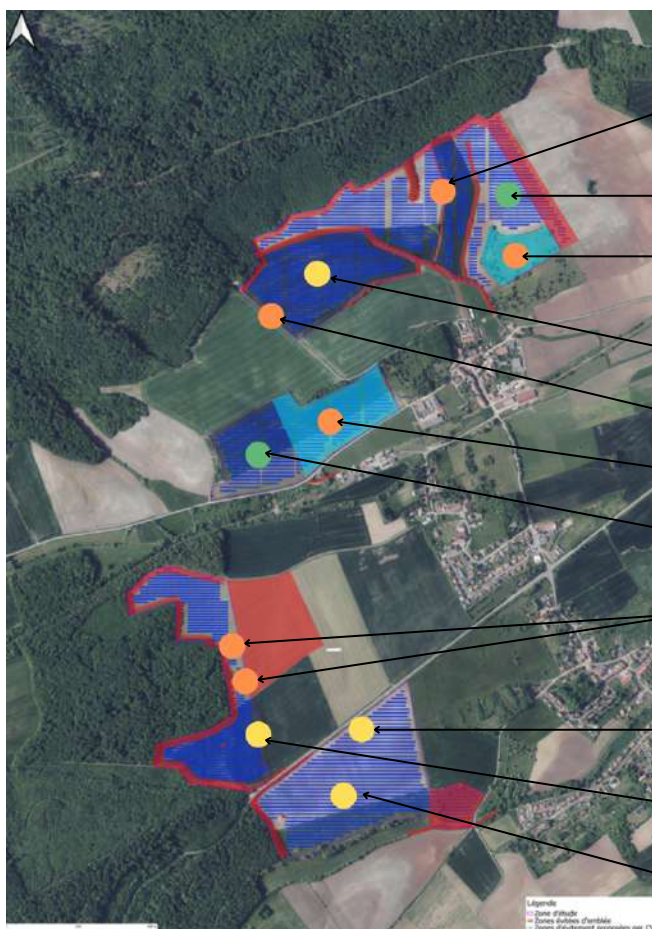


Limitier les impacts sur le cadre de vie et l'environnement
Pour les habitants et les élus



Première réunion de travail avec le Conseil
municipal - 18 février 2026

PROPOSITION INITIALE - DÉCEMBRE 2025



Eviter le chemin d'exploitation

Maintenir la partie Nord Est

Eviter le verger

Avoir plus d'informations sur la visibilité

Eviter les chemins de randonnée

Eviter la zone en face des habitations

Privilégier la zone ouest

Reculer pour respecter les recommandations de
l'ONF (office national des forêts)

Limiter la visibilité depuis la route

Discuter de la meilleure implantation pour
l'exploitation agricole

Veiller à l'équité entre les agriculteurs

LÉGENDE



Besoin d'éléments complémentaires



Zone validée



Zone à éviter

UN PROJET TRAVAILLÉ AVEC LA COMMUNE

Le projet que nous vous présentons résulte d'un travail collectif mené pendant plusieurs mois, avec les élus et les agriculteurs de la commune. Vous trouverez ici les différentes évolutions du projet.

DÉCEMBRE 2025



FÉVRIER 2026



LÉGENDE

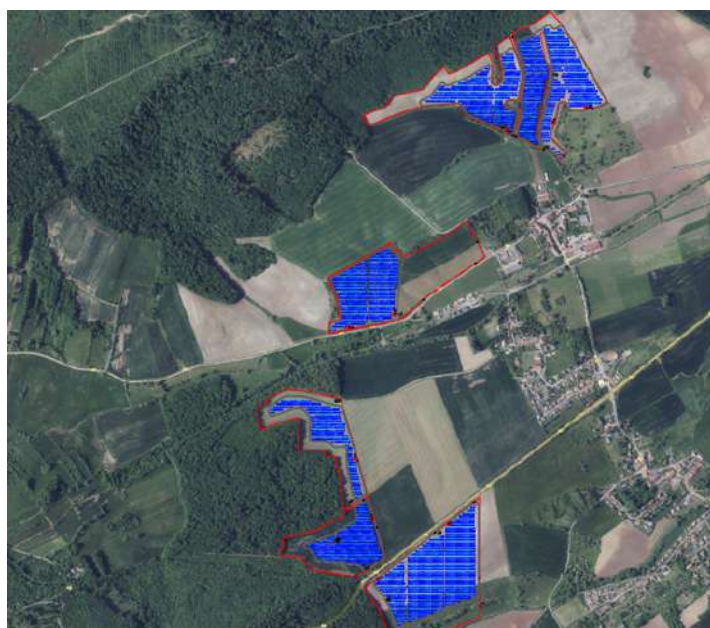
-  Besoin d'éléments complémentaires
-  Zone validée
-  Zone à éviter



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des premiers **photomontages** ont également été présentés aux élus afin de les aider à se projeter de manière concrète au sein d'un parc agrivoltaïque.

De nouveaux photomontages, mis à jour avec la version finale du projet, **seront consultables lors de l'enquête publique.**



PROJET À DÉPOSER - JUILLET 2026

www.piblange.cvegroup.com



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

www.piblange.cvegroupp.com



SUR LE PROJET



Christopher COSMUS

Responsable Développement Projets photovoltaïques
Sol Nord Est

christopher.cosmus@cvegroupp.com

SUR LA CONCERTATION



Maxence LOGEAIS
Consultante

maxence.logeais@demopolis-concertation.fr

